

# La conférence familiale

Une conférence familiale est un processus de prise de décision collective qui mobilise les capacités de la famille et celle du réseau social de proximité sur le traitement d'un problème spécifique : suspicion de maltraitance à enfant, situation d'un parent handicapé, situation d'un parent dans le grand âge, problème de vie scolaire, problème de précarité... La conférence familiale vise le développement du pouvoir d'agir des membres de la famille. La conférence réunit les membres de la famille, les acteurs du réseau de proximité et les professionnels impliqués dans la prise de décision et dans ses enjeux. Le but de la conférence familiale est de permettre à la famille de formuler ses problèmes et de décider avec tous ceux qui lui sont proches les actions à mettre en œuvre pour leur résolution.

La CF est un processus, contrôlé et préparé en profondeur par un coordinateur professionnel de la CF, qui mène à la prise de décisions par la famille concernée. Elle permet à la famille de poser le problème et de choisir, avec tous ceux qui lui sont proches, les ressources à mettre en œuvre pour sa résolution. Bien informée par des professionnels, mais indépendante pour la prise de décision, la famille établit un plan d'action qui répond à toutes les problématiques de la situation. Avec ce plan, qui est validé par le travailleur social habilité, la famille prend la responsabilité de résoudre ses problèmes par rapport à ses enfants (ou des adultes) et, en conséquence, d'établir une coopération équitable entre elle et les professionnels.

Comment ?

Les membres de la famille invitent des personnes en qui elles ont confiance pour contribuer à la résolution de la situation. Les mineurs se font accompagner par un adulte de leur choix. Le travailleur social en charge de la famille ou un juge des enfants énonce clairement la ou les obligations auxquelles le plan d'action doit répondre. Le processus de la CF prévoit une phase importante de préparation/entretiens avec chacune des personnes invitées. Ensuite la conférence proprement dite se déroule en trois phases : une phase de partage d'informations, en présence des travailleurs sociaux invités, une phase de délibération privée du groupe familial, une phase de validation et suivi du plan d'action par le travailleur social ou le juge des enfants.

Programme de la journée

Accueil

Introduction des principes et de la pratique de la conférence familiale

Petite mise en situation

Questions et inquiétudes

Tâches du coordinateur et du travailleur social

Mise en œuvre, les différentes étapes

Conséquences pour les structures